

I) L'UE, COMMENT CA MARCHE ?

- a) La complexité et ses raisons
 - divergences politiques entre les acteurs
 - augmentation du nombre d'Etats membres et des compétences de l'Union
 - culture juridique de l'UE

- b) Comprendre le B.A. BA de la dynamique institutionnelle
 - domaines de souveraineté, domaines intégrés, domaines mixtes.
 - Le principe de subsidiarité
 - les raccourcis structurants :
 1. souveraineté nationale/Conseil/unanimité.
 2. intégration/commission/majorité qualifiée.
 - Deux exemples : la politique étrangère d'un côté, la politique commerciale extérieure de l'autre.

- c) Pourquoi le Traité de Lisbonne ?

II) LES INSTITUTIONS après le Traité de Lisbonne

- a) Le Conseil européen
- b) Le Conseil
- c) Le cas particulier du Conseil Affaires étrangères et le rôle du Haut représentant/Vice président de la Commission.
- d) La Commission
- e) Le Parlement européen
- f) La banque centrale

III) SYNTHESE

- Tableau des grands clivages au sein de l'UE (grands/petits ; anciens/nouveaux ; est/sud ; communautaires/ « souverainistes » ; militaires/ non militaires etc.)

- Bilan : le Traité de Lisbonne est-il adapté à la crise ?

- Les grands débats institutionnels :
 - Démocratie et efficacité : quelles leçons tirer des référendums et élections européennes?
 - Comment décider à plus de 30 ? Quelle flexibilité, noyaux durs, coopérations renforcées etc ... Quel type de leadership européen ?
 - L'impact de la crise économique sur le débat institutionnel : le retour de l'option fédérale ou le renforcement des nations ?